



**La Ville d'AURAY (Morbihan) - 14 571 habitants
recrute
pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

**1 veilleur pour le local des sans-abri (H/F)
en contrat à durée déterminée, du 1^{er} avril 2023 au 31 octobre 2023**

Sous la responsabilité de la directrice du CCAS, vous assurez les missions suivantes :

Missions :

- l'accueil de nuit des personnes au local des sans-abri dont la capacité est de 8 places selon un calendrier prévisionnel de 20h à 8h ou de renfort en début de soirée (20h – 22h),
- des permanences en alternance à l'accueil de jour de 14h15 à 17h15,
- l'ouverture, la surveillance et la fermeture quotidienne du local des sans-abri,
- l'information et le respect de l'application par les usagers du règlement intérieur,
- garantir le calme pour le repos des usagers et la sécurité de l'établissement,
- la consignation et le compte rendu des événements qui se sont déroulés pendant l'accueil de nuit ou l'accueil de jour,
- la surveillance des locaux et des équipements,
- la liaison avec les services du numéro d'urgence sociale (115),
- la participation aux réunions mensuelles sur l'organisation du local.

Profil du candidat :

- connaissance et expérience de la population sans domicile fixe souhaitée,
- connaissance et expérience du travail social,
- savoir travailler seul(e) la nuit et savoir prendre les bonnes décisions en cas de problème,
- avoir un esprit d'équipe pour travailler en bonne cohésion avec les autres veilleurs,
- forte motivation à travailler auprès d'un public défavorisé,
- qualités relationnelles indispensables,
- dynamisme, discrétion et disponibilité,
- certificats SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSC1 (Prévention Secours Civique niveau 1) indispensables.

Conditions :

- poste à temps non complet en contrat à durée déterminée (32 heures minimum par semaine) à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2023,
- rémunération en référence au grade d'adjoint technique + indemnités de congés payés + indemnités du dimanche et jours fériés + indemnités pour travail de nuit,
- travail de nuit de 20h à 8h et/ou de 20h à 22h en alternance selon le planning prévisionnel,
- permanences de jour de 14h15 à 17h15,
- chambre dédiée aux veilleurs de nuit dans le local avec douche et sanitaires.

**Adresser lettre de motivation et curriculum vitae (précisant une adresse courriel),
copie du(des) certificat(s)
par courrier à :**

**Madame la Présidente du CCAS d'AURAY – DRH – RECRUT VEILLEUR
100, place de la République – BP 10610 – 56406 AURAY**

ou par courriel (PJ sous format pdf) à : drh@ville-auray.fr